

# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016



<p><b>B20 Intraday</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>BEL 20 (Belgium)</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td><b>3418,58</b></td> <td>Minimum Price</td> <td><b>1046,07 (02/09/1992)</b></td> <td>Maximum Price</td> <td><b>4759,01 (23/05/2007)</b></td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td><b>12</b></td> <td>Losers</td> <td><b>8</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>BEKAERT (BE)</td> <td>34,06 ▲ +4,28%</td> <td>UCB (BE)</td> <td>69,50 ▼ -2,41%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>D'IETEREN (BE)</td> <td>35,99 ▲ +3,10%</td> <td>DELHAIZE GROUP (BE)</td> <td>94,12 ▼ -1,83%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>AB INBEV (BE)</td> <td>105,95 ▲ +2,31%</td> <td>DELTA LLOYD</td> <td>5,91 ▼ -0,82%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Last Price	<b>3418,58</b>	Minimum Price	<b>1046,07 (02/09/1992)</b>	Maximum Price	<b>4759,01 (23/05/2007)</b>	Gainers	<b>12</b>	Losers	<b>8</b>			BEKAERT (BE)	34,06 ▲ +4,28%	UCB (BE)	69,50 ▼ -2,41%			D'IETEREN (BE)	35,99 ▲ +3,10%	DELHAIZE GROUP (BE)	94,12 ▼ -1,83%			AB INBEV (BE)	105,95 ▲ +2,31%	DELTA LLOYD	5,91 ▼ -0,82%		
Last Price	<b>3418,58</b>	Minimum Price	<b>1046,07 (02/09/1992)</b>	Maximum Price	<b>4759,01 (23/05/2007)</b>																										
Gainers	<b>12</b>	Losers	<b>8</b>																												
BEKAERT (BE)	34,06 ▲ +4,28%	UCB (BE)	69,50 ▼ -2,41%																												
D'IETEREN (BE)	35,99 ▲ +3,10%	DELHAIZE GROUP (BE)	94,12 ▼ -1,83%																												
AB INBEV (BE)	105,95 ▲ +2,31%	DELTA LLOYD	5,91 ▼ -0,82%																												
<p><b>CAC Intraday</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>CAC 40 (France)</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td><b>4456,62</b></td> <td>Minimum Price</td> <td><b>2693,21 (23/09/2011)</b></td> <td>Maximum Price</td> <td><b>7347,94 (21/10/2009)</b></td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td><b>34</b></td> <td>Losers</td> <td><b>6</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>ALSTOM</td> <td>22,45 ▲ +7,62%</td> <td>AXA (FR)</td> <td>21,35 ▼ -1,08%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>ARCELORMITTAL (NL)</td> <td>4,60 ▲ +6,95%</td> <td>ORANGE (FR)</td> <td>15,90 ▼ -0,31%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>CARREFOUR (FR)</td> <td>26,40 ▲ +6,15%</td> <td>LVMH</td> <td>153,35 ▼ -0,22%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Last Price	<b>4456,62</b>	Minimum Price	<b>2693,21 (23/09/2011)</b>	Maximum Price	<b>7347,94 (21/10/2009)</b>	Gainers	<b>34</b>	Losers	<b>6</b>			ALSTOM	22,45 ▲ +7,62%	AXA (FR)	21,35 ▼ -1,08%			ARCELORMITTAL (NL)	4,60 ▲ +6,95%	ORANGE (FR)	15,90 ▼ -0,31%			CARREFOUR (FR)	26,40 ▲ +6,15%	LVMH	153,35 ▼ -0,22%		
Last Price	<b>4456,62</b>	Minimum Price	<b>2693,21 (23/09/2011)</b>	Maximum Price	<b>7347,94 (21/10/2009)</b>																										
Gainers	<b>34</b>	Losers	<b>6</b>																												
ALSTOM	22,45 ▲ +7,62%	AXA (FR)	21,35 ▼ -1,08%																												
ARCELORMITTAL (NL)	4,60 ▲ +6,95%	ORANGE (FR)	15,90 ▼ -0,31%																												
CARREFOUR (FR)	26,40 ▲ +6,15%	LVMH	153,35 ▼ -0,22%																												
<p><b>AEX Intraday</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>AEX (Nederland)</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td><b>437,99</b></td> <td>Minimum Price</td> <td><b>194,99 (09/03/2009)</b></td> <td>Maximum Price</td> <td><b>806,41 (21/10/2009)</b></td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td><b>18</b></td> <td>Losers</td> <td><b>7</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>GEMALTO N.V.</td> <td>64,48 ▲ +9,12%</td> <td>AHOLD, KONINKLIJKE</td> <td>20,26 ▼ -1,98%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>ARCELORMITTAL (NL)</td> <td>4,60 ▲ +6,95%</td> <td>ALTICE</td> <td>13,90 ▼ -1,34%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>BOSKALIS WESTMIN</td> <td>35,75 ▲ +3,75%</td> <td>OCI</td> <td>16,92 ▼ -1,16%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Last Price	<b>437,99</b>	Minimum Price	<b>194,99 (09/03/2009)</b>	Maximum Price	<b>806,41 (21/10/2009)</b>	Gainers	<b>18</b>	Losers	<b>7</b>			GEMALTO N.V.	64,48 ▲ +9,12%	AHOLD, KONINKLIJKE	20,26 ▼ -1,98%			ARCELORMITTAL (NL)	4,60 ▲ +6,95%	ALTICE	13,90 ▼ -1,34%			BOSKALIS WESTMIN	35,75 ▲ +3,75%	OCI	16,92 ▼ -1,16%		
Last Price	<b>437,99</b>	Minimum Price	<b>194,99 (09/03/2009)</b>	Maximum Price	<b>806,41 (21/10/2009)</b>																										
Gainers	<b>18</b>	Losers	<b>7</b>																												
GEMALTO N.V.	64,48 ▲ +9,12%	AHOLD, KONINKLIJKE	20,26 ▼ -1,98%																												
ARCELORMITTAL (NL)	4,60 ▲ +6,95%	ALTICE	13,90 ▼ -1,34%																												
BOSKALIS WESTMIN	35,75 ▲ +3,75%	OCI	16,92 ▼ -1,16%																												
<p><b>DAX Intraday</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>DAX (Deutschland)</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td><b>9824,17</b></td> <td>Minimum Price</td> <td><b>438,38 (18/03/2002)</b></td> <td>Maximum Price</td> <td><b>636497,44 (18/03/2011)</b></td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td><b>23</b></td> <td>Losers</td> <td><b>7</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>LUFTHANSA (DE)</td> <td>14,49 ▲ +4,24%</td> <td>DEUTSCHE BOERSE (DE)</td> <td>76,62 ▼ -2,02%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>VOLKSWAGEN AG PRIV (</td> <td>121,00 ▲ +4,17%</td> <td>FRESENIUS SE &amp; CO (D</td> <td>60,35 ▼ -1,85%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>THYSSENKRUPP AG O.N.</td> <td>17,03 ▲ +3,11%</td> <td>CONTINENTAL (DE)</td> <td>198,20 ▼ -1,80%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Last Price	<b>9824,17</b>	Minimum Price	<b>438,38 (18/03/2002)</b>	Maximum Price	<b>636497,44 (18/03/2011)</b>	Gainers	<b>23</b>	Losers	<b>7</b>			LUFTHANSA (DE)	14,49 ▲ +4,24%	DEUTSCHE BOERSE (DE)	76,62 ▼ -2,02%			VOLKSWAGEN AG PRIV (	121,00 ▲ +4,17%	FRESENIUS SE & CO (D	60,35 ▼ -1,85%			THYSSENKRUPP AG O.N.	17,03 ▲ +3,11%	CONTINENTAL (DE)	198,20 ▼ -1,80%		
Last Price	<b>9824,17</b>	Minimum Price	<b>438,38 (18/03/2002)</b>	Maximum Price	<b>636497,44 (18/03/2011)</b>																										
Gainers	<b>23</b>	Losers	<b>7</b>																												
LUFTHANSA (DE)	14,49 ▲ +4,24%	DEUTSCHE BOERSE (DE)	76,62 ▼ -2,02%																												
VOLKSWAGEN AG PRIV (	121,00 ▲ +4,17%	FRESENIUS SE & CO (D	60,35 ▼ -1,85%																												
THYSSENKRUPP AG O.N.	17,03 ▲ +3,11%	CONTINENTAL (DE)	198,20 ▼ -1,80%																												
<p><b>DJIA Intraday</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Dow Jones Industries (United States)</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td><b>17000,23</b></td> <td>Minimum Price</td> <td><b>0,20 (21/10/2011)</b></td> <td>Maximum Price</td> <td><b>19737,03 (02/11/2011)</b></td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td><b>18</b></td> <td>Losers</td> <td><b>12</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>DU PONT DE NEMOURS (</td> <td>63,18 ▲ +2,05%</td> <td>HOME DEPOT (US)</td> <td>125,56 ▼ -0,97%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>CATERPILLAR (US)</td> <td>72,84 ▲ +1,51%</td> <td>MICROSOFT (US)</td> <td>52,03 ▼ -0,61%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>APPLE INC</td> <td>103,01 ▲ +1,48%</td> <td>PFIZER (US)</td> <td>29,71 ▼ -0,60%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Last Price	<b>17000,23</b>	Minimum Price	<b>0,20 (21/10/2011)</b>	Maximum Price	<b>19737,03 (02/11/2011)</b>	Gainers	<b>18</b>	Losers	<b>12</b>			DU PONT DE NEMOURS (	63,18 ▲ +2,05%	HOME DEPOT (US)	125,56 ▼ -0,97%			CATERPILLAR (US)	72,84 ▲ +1,51%	MICROSOFT (US)	52,03 ▼ -0,61%			APPLE INC	103,01 ▲ +1,48%	PFIZER (US)	29,71 ▼ -0,60%		
Last Price	<b>17000,23</b>	Minimum Price	<b>0,20 (21/10/2011)</b>	Maximum Price	<b>19737,03 (02/11/2011)</b>																										
Gainers	<b>18</b>	Losers	<b>12</b>																												
DU PONT DE NEMOURS (	63,18 ▲ +2,05%	HOME DEPOT (US)	125,56 ▼ -0,97%																												
CATERPILLAR (US)	72,84 ▲ +1,51%	MICROSOFT (US)	52,03 ▼ -0,61%																												
APPLE INC	103,01 ▲ +1,48%	PFIZER (US)	29,71 ▼ -0,60%																												

# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016



## SAN - SANOFI - EUR

### Sanofi : Dépôt du Document de Référence 2015, contenant le R

Thomson Reuters (04/03/2016)

Dépôt du Document de Référence 2015, contenant le Rapport Financier Annuel, et du « Form 20-F » américain

Paris, France - Le 4 mars 2016 - Sanofi annonce avoir déposé son Document de Référence 2015 contenant le Rapport Financier Annuel auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et son « Form 20-F » auprès de la « Securities and Exchange Commission » (SEC) aux Etats-Unis.

Les documents peuvent être consultés sur le site internet de la société ([www.sanofi.com](http://www.sanofi.com)), sur l'espace Investisseurs, rubrique Information réglementée. Le Document de Référence est également disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et le « Form 20-F » sur le site internet de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Une version imprimée de ces documents contenant les états financiers audités peut être obtenue sur simple demande et sans frais.

Le rapport du Président du conseil d'administration sur la composition du conseil, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne mises en place par la société ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant ; les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes ; les informations requises au titre du descriptif du programme de rachat d'actions ; et les informations relatives à la responsabilité sociale, environnementale et sociétale figurent également dans le Document de Référence.

A propos de Sanofi Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (Euronext: SAN) et à New York (NYSE:SNY).

#### Contacts:

Relations Presse Relations Investisseurs Laurence Bollack  
Tél.: + (33) 1 53 77 45 45 [mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com) [ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com)

Sébastien Martel Tél : + (33) 1 53 77 46 46



## SCR - SCOR SE - EUR

### SCOR announces the publication of its 2015 Registration Document

Thomson Reuters (04/03/2016)

Press Release 04 March 2016 - N°06

SCOR announces the publication of its 2015 Registration Document

SCOR's 2015 Registration Document ('Document de Référence') was filed with the French financial market authority, the Autorité des marchés financiers (AMF), on 4 March 2016.

This document is available on SCOR's website [www.scor.com](http://www.scor.com). Hard copies of the document are also available at SCOR's headquarters, located at the following address:

5 avenue Kléber

75795 Paris Cedex 16

The Registration Document includes the following information:

\* the 2015 annual financial report; \* information regarding the conditions under which the Board of Directors prepares and conducts its duties and on the company's internal monitoring procedures; \* information regarding the fees of the Group's statutory auditors.

\*

\* \*

#### Contact details

Marie-Laurence Bouchon Group Head of Communications +33 (0)1 58 44 76 10 [mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

Bertrand Bougon Head of Investor Relations & Rating Agencies +33 (0)1 58 44 71 68 [bbougon@scor.com](mailto:bbougon@scor.com)

<http://www.scor.com/>

SCOR photo gallery

Twitter: @SCOR\_SE

Forward-looking statements

SCOR does not communicate 'profit forecasts' in the sense of Article 2 of (EC) Regulation n°809/2004 of the European Commission. Thus, any forward-looking statements contained in this communication should not be held as corresponding to such profit forecasts. Information in this communication may include 'forward-looking statements', including but not limited to statements that are predictions of or indicate future events, trends, plans or objectives, based on certain assumptions and include any statement which does not directly relate to a historical fact or current fact. Forward-looking statements are typically identified by words or phrases such as, without limitation, 'anticipate', 'assume', 'believe', 'continue', 'estimate', 'expect', 'foresee', 'intend', 'may increase' and 'may fluctuate' and similar expressions or by future or conditional verbs such as, without limitations, 'will', 'should', 'would' and 'could'. Undue reliance should not be placed on such statements, because, by their nature, they are subject to known and unknown risks, uncertainties and other factors, which may cause actual results, on the one hand, to differ from any results expressed or implied by the present communication, on the other hand. Please refer to the 2015 reference document filed on 4 March 2016 under number D.16-0108 with the French Autorité des marchés financiers (AMF) posted on SCOR's website [www.scor.com](http://www.scor.com) (the 'Document de Référence'), for a description of certain important factors, risks and uncertainties that may affect the business of the SCOR Group. As a result of the extreme and unprecedented volatility and disruption of the current global financial crisis, SCOR is exposed to significant financial, capital market and other risks, including movements in interest rates, credit spreads, equity prices, and currency movements, changes in rating agency policies or practices, and the lowering or loss of financial strength or other ratings. The Group's financial information is prepared on the basis of IFRS and interpretations issued and approved by the European Union. This financial information does not constitute a set of financial statements for an interim period as defined by IAS 34 'Interim Financial Reporting'. In addition, it should not be viewed, interpreted or analyzed as a substitute for or correlation to the MCEV disclosures, which refer to the European Insurance CFO Forum Market Consistent Embedded Value Principles (



# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016



## DL - DELTA LLOYD - EUR

### Delta Lloyd notes legal proceedings initiated by Highfields

Thomson Reuters (04/03/2016)

Delta Lloyd N.V. ('Delta Lloyd') notes that its shareholder, Highfields Capital ('Highfields'), has commenced legal proceedings before the Enterprise Court of Amsterdam seeking, amongst other things, immediate injunctive relief with the effect of prohibiting the voting on the proposed rights issue at the shareholders meeting of 16 March 2016.

Delta Lloyd will ask the court to reject Highfields' requests. The shareholders meeting is the appropriate forum to discuss the merits of and decide on the proposed rights issue. Individual shareholders should not seek to bypass this through court action.

Delta Lloyd remains focused on and will continue to proceed with securing the financial stability of the company through implementing the planned set of capital actions. Both Boards of Delta Lloyd continue to recommend to shareholders that they vote in favour of the proposals. Delta Lloyd also notes that the largest and most influential proxy advisors used by institutional investors advise voting in favour of the rights issue (see advice issued by Institutional Shareholder Services on 1 March 2016 and Glass Lewis on 29 February 2016).



## FPN - FONCIERE PARIS NORD - EUR

### Foncière Paris Nord : Communiqué de presse du 4 mars 2016

Thomson Reuters (04/03/2016)

FONCIERE PARIS NORD Société Anonyme au capital de 229 452,53 euros Siège social : 15 rue de la Banque 75002 - PARIS 542 030 200 RCS PARIS

#### COMMUNIQUE

La société Foncière Paris Nord informe que sa principale filiale, la société Pamier, portant les actifs du groupe a été assignée par le Service des Impôts des Particuliers de Seine-Denis devant le Tribunal de Commerce de Paris en liquidation judiciaire.

Le Président du Tribunal de Commerce a désigné le 10 février 2016 un juge enquêteur, en la personne de M. François THIEFFRY chargé de déceler un éventuel état de cessation des paiements de la SARL Pamier.

Afin d'assister le juge dans cette mission, le Tribunal de Commerce a également désigné Monsieur Stéphane GORRIAS du Cabinet BTSG et un rapport devrait être remis dans un délai de un à deux mois. Une première réunion de travail a eu lieu le 25 février 2016 dans les bureaux du Cabinet BTSG.

Cette assignation fait suite à plusieurs litiges qui opposent la société au SIP du 93 en ce qui concerne les montants de Taxes Foncières réclamées, notamment sur les immeubles désossés. Plusieurs instances sont toujours en cours.

Rappelons que Foncière Paris-Nord et sa filiale Pamier ont conclu un protocole d'accord avec les banques créancières du groupe en mars 2014 et que dans le prolongement de ce protocole, il a également été procédé à un accord avec des créanciers non bancaires qui a permis d'équivaloir environ 9 MEUR de créances. En revanche, aucun accord n'a pu être encore obtenu avec les services fiscaux. Les principaux actionnaires de la société qui ont jusqu'à ce jour apporté leur soutien financier au Groupe entendent faire tous leurs efforts pour sortir la société Foncière Paris Nord de cette situation et une proposition de règlement partiel de la dette avec mise en place d'un échéancier a été adressée par les conseils de la société aux services fiscaux.

Dans le cadre de ce soutien, la société Crios (ex Ott Properties) a exercé 1 250 000 Bons de souscriptions de FPN à un prix d'exercice de 0,05 euros par action, pour un total de 125 000 euros. Par cet exercice, la société Crios a souscrit 2 500 000 actions nouvelles de FPN.

Par ailleurs, la société Foncière Paris Nord informe que la société Advenis (Société Anonyme au capital de 4 713 492 euros, immatriculée près le RCS de Lyon sous le n° B402 002 687), dont le siège social est sis 51, rue de Saint Cyr 69009 Lyon) après avoir fait part de son intérêt pour le projet de développement du Centre d'Affaires Paris Nord, propriété de la Foncière Paris Nord via sa filiale Pamier, a acquis 1 250 000 Bons de souscriptions de FPN qu'elle a immédiatement exercés à un prix d'exercice de 0,05 euros par action, pour un total de 125 000 euros. Cet exercice lui permet de souscrire à 2 500 000 actions de FPN.

Le capital social de la société est donc composé de 22 945 253 actions représentant autant de droits de vote. Advenis détient 10,895 % du capital de FPN et Crios détient 28,14% du capital FPN.

Il est rappelé que la stratégie de la société Foncière Paris Nord réside dans une transformation du site de bureaux existants en un grand projet résidentiel du Grand Paris. Il est soumis au changement du Plan Local d'Urbanisme de la ville du Blanc-Mesnil, transformant la totalité du site en zone de résidentiel collectif. A l'issue de l'avis favorable du Commissaire Enquêteur chargé de l'enquête publique, le projet de PLU devrait être présenté pour approbation le 21 mars 2016 devant le conseil de l'Etablissement Public Territorial regroupant huit villes (Le Bourget, Dugny, Drancy, Le Blanc Mesnil, Aulnay sous-Bois, Villepinte, Sevran et Tremblay en France). En cas d'approbation, ce PLU serait transmis à l'autorité Préfectorale de la Seine Saint Denis qui aura 1 mois pour l'approuver ou faire de nouvelles observations. Rappelons que le site de Paris Nord bénéficierait de conditions exceptionnelles en affectation résidentielle du fait à la fois de la proximité de la future station de métro du Grand Paris et pour, sa quasi-totalité, d'un taux de TVA réduit étant adjacent à une zone ANRU.

Paris, le 04 mars 2016

Foncière Paris Nord, foncière cotée au compartiment C d'Euronext Paris. La société est présidée par Monsieur Richard Lonsdale-Hands, Président Directeur Général Code ISIN : FR0011277391 Pour plus d'informations sur le groupe, <http://www.fonciere-parisnord.com> Nous contacter : [contact@fonciere-parisnord.com](mailto:contact@fonciere-parisnord.com)

**DBV - DBV TECHNOLOG PROM - EUR**

**DBV Technologies Announces Presentation from NIAID-sponsored**

**Thomson Reuters (04/03/2016)**

Press Release Montrouge, France, March 4, 2016

DBV Technologies Announces Presentation from NIAID-sponsored CoFAR6 Phase II Trial Reaffirming Viaskin® Peanut Safety and Efficacy

Results Presented at the AAAAI Meeting Showed CoFAR6 Met Primary Endpoint, With a Strong Response Observed in Children

Early Mechanistic Results are In-Line with DBV's Preclinical Findings

DBV Technologies (Euronext: DBV - ISIN: FR0010417345 - Nasdaq Stock Market:DBVT), a clinical-stage specialty biopharmaceutical company, today announced the presentation of results from CoFAR6, a Consortium of Food Allergy Research (CoFAR) study sponsored by the National Institute of Allergy and Infectious Diseases (NIAID), showing that treatment with Viaskin® Peanut was observed to be safe and well-tolerated, and led to statistically significant desensitization in trial subjects. The 52-week CoFAR6 results were highlighted during two oral presentations at the 2016 American Academy of Allergy, Asthma & Immunology (AAAAI) Annual Meeting in Los Angeles, CA. We are thankful for NIAID's support of our approach to finding a potential treatment for peanut allergy. CoFAR6 provides us with additional, independent confirmation of our own Viaskin Peanut Phase IIb findings, while also increasing our understanding of the mechanism of action of epicutaneous immunotherapy, which we believe is a potential patient-centered solution for those suffering from food allergies," said Dr. Pierre-Henri Benhamou, Chairman and Chief Executive Officer of DBV Technologies. "We especially want to thank the patients and their caretakers, as well as the clinicians who participated in CoFAR6, and we continue to be enthusiastic about our ongoing Viaskin Peanut Phase III trial in children." The Viaskin Peanut patch is DBV Technologies' lead product candidate, based on epicutaneous immunotherapy (EPIT®), a proprietary technology platform that can deliver biologically active compounds to the immune system through the immune cells of intact skin. NIAID-sponsored CoFAR6 is a multi-center, randomized, double-blind, placebo-controlled trial in peanut allergic patients using DBV's Viaskin Peanut as active treatment. Findings from this study are consistent with clinical data trends previously observed in DBV's Phase IIb trial, VIPES, and Assistance Publique - Hôpitaux de Paris' Phase II study, ARACHILD. During the 'Epicutaneous Peanut to Treat Peanut Allergy' presentation, Stacie M. Jones, MD, Professor of Pediatrics, University of Arkansas for Medical Sciences, Arkansas Children's Hospital, Little Rock, AR, reviewed CoFAR6 trial data in which Viaskin Peanut was observed to be safe and well-tolerated across treatment groups, with no serious adverse events (SAEs) or epinephrine use related to treatment observed. Treatment adherence was high (97.1%), dropouts were low (8%), and no withdrawals occurred in the 250 µg treatment group. Cohorts treated with both Viaskin Peanut 100 µg (P=0.005), and Viaskin Peanut 250 µg (P=0.003) met the primary efficacy endpoint in all populations. The treatment response was enhanced in children four to 11 years of age, and also, with Viaskin Peanut 250 µg compared to Viaskin Peanut 100 µg. Following Dr. Jones' presentation, Dr. Cecilia Berin, Associate Professor of Pediatrics, Mount Sinai Hospital in New York, NY, who also participated in the CoFAR6 study, presented 'Insights from New Mechanistic Studies on Food Allergy', which explored T cell profiling of peanut allergic patients. In Dr. Berin's presentation, early findings from CoFAR6 support Viaskin Peanut's mechanistic features that have been observed at the preclinical level. Viaskin Peanut at the 250 µg dose showed a trend of decreased Th2 cell frequency, without any increased trends in the Th1 response. In animal models, DBV has observed that Viaskin's unique mechanism of action could rebalance the immune reaction by down-regulating the Th2 response to allergens while keeping Th1 responses balanced. About the CoFAR6 Study In October 2013, CoFAR launched a multi-center, randomized, double-blind, placebo-controlled trial to evaluate Viaskin Peanut in children, adolescents and young adults allergic to peanuts. This trial is sponsored and funded by the NIAID and coordinated by Dr. Stacie Jones. The CoFAR6 trial is being conducted in five hospitals in the United States, and 75 patients were enrolled; 54 children four to 11 years of age and 21 adolescents and adults 12 to 25 years of age. In CoFAR6, subjects were randomized 1:1:1 to two doses of Viaskin Peanut (100 µg and 250 µg) or placebo. The primary outcome measure was percent of patients desensitized to peanut protein during peanut protein oral food challenge (OFC) at week 52. Responders were characterized as patients who successfully passed a 5044 mg OFC or who successfully consumed a dose ten times greater as compared to baseline. About DBV Technologies DBV Technologies is developing Viaskin®, an innovative new approach to the treatment of allergies - a major public health issue that has been increasing in prevalence. DBV Technologies, incorporated in France in 2002, has developed a proprietary, patented technology for administering an allergen to intact skin while avoiding transfer to the blood, and thus lowering the risk of a systemic, allergic reaction in the event of accidental exposure. DBV Technologies is focusing on food allergies, including milk and peanut, for which there are recurrently no effective treatments. DBV Technologies has designed two product candidates: Viaskin® Peanut and Viaskin® Milk. The clinical development program for Viaskin® Peanut has received Fast Track designation and Breakthrough Therapy designation from the U.S. Food and Drug Administration. DBV Technologies shares are traded on segment B of Euronext Paris (Ticker: DBV, ISIN code: FR0010417345) and on the Nasdaq Stock Market in the form of American Depositary Shares (each representing one-half of one ordinary share) (Ticker: DBVT). For more information on DBV Technologies, please visit our website: [www.dbv-technologies.com](http://www.dbv-technologies.com).

Forward Looking Statements ... (truncated) ...



FDPA - FONCIERE DE PARIS - EUR

### Rapprochement entre Foncière de Paris SIIC et Eurosic

Thomson Reuters (04/03/2016)

Paris, le 4 mars 2016.

Le Conseil de surveillance de Foncière de Paris SIIC s'est réuni le 4 mars 2016 afin de prendre connaissance des principaux termes du projet d'offre publique qu'Eurosic a l'intention de déposer sur les titres de la Société.

Ce projet d'offre publique volontaire reposera sur une offre alternative où les actionnaires pourront :

\* soit apporter leurs actions à des offres publiques d'échange contre des actions Eurosic ou contre des obligations subordonnées remboursables en actions (« OSRA ») Eurosic (sur la base de 24 actions ou OSRA Eurosic nouvelles pour 7 actions Foncière de Paris SIIC, correspondant à la parité des Actifs Nets Réévalués (« ANR ») Triple Net EPRA au 31 décembre 2015 coupons détachés) ; \* soit apporter leurs actions à une offre publique d'achat au prix de 136EUR par action après détachement du dividende 2015 de 9EUR par action.

S'agissant des porteurs d'OSRA de la Société, ils pourront alternativement :

\* soit apporter leurs OSRA à une offre mixte : 216 OSRA Eurosic et un paiement numéraire de 684,11EUR pour 49 OSRA Foncière de Paris SIIC ; \* soit apporter leurs OSRA à une offre d'achat au prix 188,82EUR par OSRA Foncière de Paris SIIC.

L'offre publique sera déposée sous conditions suspensives de l'autorisation de l'opération au titre du contrôle des concentrations et de l'autorisation par l'assemblée générale extraordinaire d'Eurosic de l'émission des actions et des OSRA nouvelles Eurosic permettant de rémunérer les titres Foncière de Paris SIIC apportés à l'offre.

Le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, a accueilli favorablement la perspective de ce rapprochement qui permettrait de créer un acteur majeur de l'immobilier tertiaire, en particulier sur le marché parisien, dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment les actionnaires et les salariés de Foncière de Paris SIIC, et a autorisé la conclusion d'un protocole d'accord avec Eurosic afin notamment d'organiser la collaboration entre les deux sociétés dans le cadre de leur rapprochement.

Le Conseil de Surveillance a noté que le prix proposé dans le cadre du projet d'offre d'achat, 136EUR par action après détachement du dividende de 9EUR par action, représente une prime de respectivement 29,9%, 32,6% et 32,6% sur les moyennes 1 mois, 3 mois et 6 mois des cours pondérés par les volumes au 4 mars 2016. La parité de la branche titres (24 actions Eurosic pour 7 actions Foncière de Paris SIIC) est basée sur l'ANR triple net coupon détaché des deux sociétés.

Conformément à l'article 261-1 du règlement général de l'AMF, le Conseil de Surveillance a désigné le cabinet BDO, représenté par Monsieur Michel Léger, en tant qu'Expert Indépendant. Sur la base des travaux de cet expert, le Conseil de Surveillance rendra son avis motivé sur l'offre publique d'Eurosic.

Le Conseil de Surveillance a salué le travail du Directoire et des équipes de Foncière de Paris SIIC qui a permis de valoriser le patrimoine immobilier de la Société toutes ces dernières années.

A propos de Foncière de Paris

Foncière de Paris est cotée sur le marché Euronext Paris depuis 1987 (code ISIN: FR0000034431). Elle relève du secteur immobilier de la classification FTSE.

[www.fonciere-de-paris.fr](http://www.fonciere-de-paris.fr)

Contacts

François Thomazeau / Olivier Riché / Arnaud Pomel Séverine Farjon - farjon@fonciereparis.fr - Tél. : +33 (0)1 53 70 77 77



# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016

SCR - SCOR SE - EUR

**SCOR: Declaration made pursuant to Article L. 233-8-II of th**

**Thomson Reuters (04/03/2016)**

Information 04 March 2016

Declaration made pursuant to Article L. 233-8-II of the French Commercial Code and Article 223-16 of the General Regulation of the Autorité des Marchés Financiers

Information relating to the total number of shares and voting rights comprising the share capital as of February 29, 2016

Date	Total number of shares[1] comprising the share capital	Number of voting rights
02/29/2016	192,659,015	192,659,01

\*  
\*

Contact details

Marie-Laurence Bouchon Group Head of Communications +33 (0)1 58 44 76 10 mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon Head of Investor Relations & Rating Agencies +33 (0)1 58 44 71 68 bbougon@scor.com

<http://www.scor.com/>

SCOR photo gallery

Twitter: @SCOR\_SE

Forward-looking statements

SCOR does not communicate 'profit forecasts' in the sense of Article 2 of (EC) Regulation n°809/2004 of the European Commission. Thus, any forward-looking statements contained in this communication should not be held as corresponding to such profit forecasts. Information in this communication may include 'forward-looking statements', including but not limited to statements that are predictions of or indicate future events, trends, plans or objectives, based on certain assumptions and include any statement which does not directly relate to a historical fact or current fact. Forward-looking statements are typically identified by words or phrases such as, without limitation, 'anticipate', 'assume', 'believe', 'continue', 'estimate', 'expect', 'foresee', 'intend', 'may increase' and 'may fluctuate' and similar expressions or by future or conditional verbs such as, without limitations, 'will', 'should', 'would' and 'could'. Undue reliance should not be placed on such statements, because, by their nature, they are subject to known and unknown risks, uncertainties and other factors, which may cause actual results, on the one hand, to differ from many results expressed or implied by the present communication, on the other hand. Please refer to SCOR's Document de référence filed with the AMF on 20 March 2015 under number D.15-0181 (the 'Document de référence'), for a description of certain important factors, risks and uncertainties that may affect the business of the SCOR Group. As a result of the extreme and unprecedented volatility and disruption of the current global financial crisis, SCOR is exposed to significant financial, capital market and other risks, including movements in interest rates, credit spreads, equity prices, and currency movements, changes in rating agency policies or practices, and the lowering or loss of financial strength or other ratings. The Group's financial information is prepared on the basis of IFRS and interpretations issued and approved by the European Union. This financial information does not constitute a set of financial statements for an interim period as defined by IAS 34 'Interim Financial Reporting'. The Group's financial information is prepared on the basis of IFRS and interpretations issued and approved by the European Union. This financial information does not constitute a set of financial statements for an interim period as defined by IAS 34 'Interim Financial Reporting'.

[1] Each at a nominal value of EUR 7.8769723

[2] The gross number of voting rights is calculated on the basis of all shares carrying voting rights, including those shares without voting rights (Art. 223-11 of the General Regulation of the AMF)



### NOC - NORTHROP GRUMMAN (US) - USD

#### Northrop Grumman Celebrates Park Air's 50th Anniversary and

Thomson Reuters (04/03/2016)

LONDON, March 4, 2016 (GLOBE NEWSWIRE) -- Northrop Grumman Corporation's (NYSE:NOC) U.K.-based air traffic control communication systems subsidiary, Northrop Grumman Park Air Systems, will celebrate its 50th anniversary at this year's World ATM Congress in Spain. Founded in Stamford, U.K. in 1966, the company has remained at the forefront of air traffic control communication throughout its history.

The World ATM Congress exhibition and conference takes place in Madrid from March 8-10. Dennis McCallam, Northrop Grumman Fellow, will present 'Operating Safely in a Cyber Dense Environment - the Good, the Bad, and the Ugly', at 12:30 p.m. on March 8 in the Aireon Spotlight Stage. The presentation will focus on the potential impact of cyber on the operation of the next-generation air traffic management systems.

The Northrop Grumman exhibit, at Stand 431 in Hall 9, will include demonstrations of the Park Air Sapphire portfolio and highlight the continued growth of this capability with the launch of new service offerings - the Park Air Portal and the Park Air Academy.

The Park Air Portal is a web-based hub available to all Sapphire customers. Customers can log in securely to their own area and track their orders in real-time. Post-delivery, the Portal will deliver a comprehensive asset management capability and further facilitate ownership by delivering product and service updates, alerts on warranty expiry dates and other useful data. The Portal will provide a comprehensive communication channel to Park Air's service staff and an automated repair tracking service.

Customers from countries around the world will be able to visit the Park Air Academy, which opened in January 2016, to receive training on advanced ATC communication systems principles and products using blended learning training courses and state-of-the-art technology.

'Delivering a first-class customer experience has always been central to our way of doing business,' said Danny Milligan, managing director, Northrop Grumman Park Air Systems. 'The introduction of the Park Air Portal and the opening of the Park Air Academy underlines our commitment not only to delivering best in class products but also to matching it with class leading service capability.'

Also included in the exhibit will be the full Sapphire portfolio including the latest Park Air T6 Radios and the MARC Server, a highly configurable Internet browser-based control and monitoring system for all the portfolio assets.

For those unable to attend the show who would like further information about Park Air Sapphire, a free app is available for download from App store and Google Play.

Northrop Grumman Park Air Systems supplies communication systems for airspace operations worldwide.

Northrop Grumman is a leading global security company providing innovative systems, products and solutions in autonomous systems, cyber, C4ISR, strike, and logistics and modernization to government and commercial customers worldwide. Please visit [www.northropgrumman.com](http://www.northropgrumman.com) for more information.

CONTACT: Ken Beedle +44 (0) 207 747 1910 +44 (0) 7787 174092 [ken.beedle@euro.ngc.com](mailto:ken.beedle@euro.ngc.com)



### FDPA - FONCIERE DE PARIS - EUR

#### Rapprochement entre Foncière de Paris SIIC et Eurosic

Thomson Reuters (04/03/2016)

Paris, le 4 mars 2016.

Le Conseil de surveillance de Foncière de Paris SIIC s'est réuni le 4 mars 2016 afin de prendre connaissance des principaux termes du projet d'offre publique qu'Eurosic a l'intention de déposer sur les titres de la Société.

Ce projet d'offre publique volontaire reposera sur une offre alternative où les actionnaires pourront :

\* soit apporter leurs actions à des offres publiques d'échange contre des actions Eurosic ou contre des obligations subordonnées remboursables en actions (« OSRA ») Eurosic (sur la base de 24 actions ou OSRA Eurosic nouvelles pour 7 actions Foncière de Paris SIIC, correspondant à la parité des Actifs Nets Réévalués (« ANR ») Triple Net EPRA au 31 décembre 2015 coupons détachés); \* soit apporter leurs actions à une offre publique d'achat au prix de 136 EUR par action après détachement du dividende 2015 de 9 EUR par action.

S'agissant des porteurs d'OSRA de la Société, ils pourront alternativement :

\* soit apporter leurs OSRA à une offre mixte : 216 OSRA Eurosic et un paiement en numéraire de 684,11 EUR pour 49 OSRA Foncière de Paris SIIC; \* soit apporter leurs OSRA à une offre d'achat au prix 188,82 EUR par OSRA Foncière de Paris SIIC.

L'offre publique sera déposée sous conditions suspensives de l'autorisation de l'opération au titre du contrôle des concentrations et de l'autorisation par l'assemblée générale extraordinaire d'Eurosic de l'émission des actions et des OSRA nouvelles Eurosic permettant de rémunérer les titres Foncière de Paris SIIC apportés à l'offre.

Le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, a accueilli favorablement la perspective de ce rapprochement qui permettrait de créer un acteur majeur de l'immobilier tertiaire, en particulier sur le marché parisien, dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment les actionnaires et les salariés de Foncière de Paris SIIC, et a autorisé la conclusion d'un protocole d'accord avec Eurosic afin notamment d'organiser la collaboration entre les deux sociétés dans le cadre de leur rapprochement.

Le Conseil de Surveillance a noté que le prix proposé dans le cadre du projet d'offre d'achat, 136 EUR par action après détachement du dividende de 9 EUR par action, représente une prime de respectivement 29,9%, 32,6% et 32,6% sur les moyennes 1 mois, 3 mois et 6 mois des cours pondérés par les volumes au 4 mars 2016. La parité de la branche titres (24 actions Eurosic pour 7 actions Foncière de Paris SIIC) est basée sur l'ANR triple net coupon détaché des deux sociétés.

Conformément à l'article 261-1 du règlement général de l'AMF, le Conseil de Surveillance a désigné le cabinet BDO, représenté par Monsieur Michel Léger, tant qu'Expert Indépendant. Sur la base des travaux de cet expert, le Conseil de Surveillance rendra son avis motivé sur l'offre publique d'Eurosic.

Le Conseil de Surveillance a salué le travail du Directoire et des équipes de Foncière de Paris SIIC qui a permis de valoriser le patrimoine immobilier de la Société toutes ces dernières années.

A propos de Foncière de Paris

Foncière de Paris est cotée sur le marché Euronext Paris depuis 1987 (code ISIN: FR0000034431). Elle relève du secteur immobilier de la classification FTSE.

[www.fonciere-de-paris.fr](http://www.fonciere-de-paris.fr)

Contacts

François Thomazeau / Olivier Riché / Arnaud Pomel Séverine Farjon - [farjon@fonciereparis.fr](mailto:farjon@fonciereparis.fr) - Tél. : +33 (0) 1 53 70 77 77



**ERSC - EUROSIC - EUR**

**Eurosic : Rapprochement Eurosic - Foncière de Paris. Créatio**

**Thomson Reuters (04/03/2016)**

Communiqué de presse

Paris, le 4 mars 2016

**RAPPROCHEMENT EUROSIC - FONCIÈRE DE PARIS**

**CREATION D'UNE FONCIERE DE REFERENCE DE L'IMMOBILIER TERTIAIRE AVEC PLUS DE 5 MILLIARDS EUR D'ACTIFS ET UNE FORTE PRESENCE SUR PARIS**

Eurosic annonce avoir signé des accords couvrant 79% du capital de Foncière de Paris avec les principaux actionnaires de Foncière de Paris et déposer prochainement auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique volontaire visant l'ensemble des titres de la société Foncière de Paris.

L'objectif est de créer un nouvel acteur de référence de l'immobilier tertiaire avec un patrimoine combiné supérieur à 5 milliards d'euros et une très forte présence à Paris.

Ce projet de rapprochement, fortement créateur de valeur, conduira à la création de la 4(ème) foncière de bureaux française.

Les patrimoines parisiens des deux sociétés, de grande qualité, sont très complémentaires avec une couverture géographique particulièrement équilibrée. La bonne gestion des actifs se reflète dans un taux d'occupation élevé, des signatures d'entreprises de premier plan et une très bonne visibilité sur les prochaines années.

Par ailleurs la combinaison des compétences des deux équipes devrait amplifier la dynamique de création de valeur, notamment autour des développements immobiliers, dans le prolongement des réalisations de ces dernières années (15 opérations en cours). Les équipes d'Eurosic et Foncière de Paris se connaissent bien et partagent la même conception de l'investissement immobilier, orientée vers la croissance et la création de valeur.

Enfin, le champ d'activité du nouvel ensemble pourra également être élargi à d'autres thématiques d'investissement, complémentaires aux bureaux, tels que les Hôtels, développés par Foncière de Paris, ou les secteurs Loisirs et Santé, déjà en cours de développement au sein d'Eurosic Lagune.

Une base patrimoniale solide et de qualité, une forte capacité de développement immobilier sont autant d'atouts qui permettront de poursuivre une politique active de création de valeur et de distribution au profit de ses actionnaires. Ce projet de rapprochement a reçu un accueil favorable de la part du Conseil de surveillance de Foncière de Paris qui a signé ce jour un protocole d'accord avec Eurosic, afin notamment d'organiser la coopération entre les deux sociétés jusqu'à la réalisation du rapprochement. Yan Perchet, Président Directeur Général d'Eurosic, a déclaré :

« Le projet de rapprochement que nous présentons est une opportunité unique pour les deux sociétés de constituer un acteur de référence sur le marché des bureaux. Il est à la fois naturel et logique tant les deux sociétés sont complémentaires en termes de positionnement, avec des perspectives de création de valeur solides. Nous nous félicitons du soutien de l'ensemble des actionnaires de référence des deux sociétés qui permettent la réalisation de ce beau projet. »

**DETAIL DES ACCORDS ENTRE EUROSIC ET PLUSIEURS ACTIONNAIRES MAJEURS DE FONCIÈRE DE PARIS**

Eurosic a signé ce jour des contrats de cession d'actions et des engagements d'apport portant sur 79,1% du capital de Foncière de Paris.

Contrats de cession d'actions

Eurosic a signé ce jour :

- un contrat de cession avec le groupe Allianz en vue de l'acquisition de l'intégralité de sa participation (actions et obligations subordonnées remboursables en actions (« OSRA »)) dans la société Foncière de Paris et représentant 22,7% du capital, au prix de 145,00 euros par action (dividende 2015 de 9,00 euros attaché) et au prix de 188,82 euros par OSRA ; et
- un contrat de cession d'actions avec le groupe Generali en vue de l'acquisition aux mêmes conditions de l'intégralité de sa participation, représentant 3,9% du capital.

L'acquisition de ces participations (représentant 26,6% du capital), sous la seule condition suspensive de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence autre que du contrôle des concentrations, devrait intervenir début mai.

Engagements d'apport à l'offre

Eurosic a également signé ce jour :

\* des engagements d'apport à l'offre publique d'échange [1] avec les groupes Covéa, ACM, La Tricogne ; et \* un engagement d'apport à l'offre publique d'achat avec Le Conservateur. Ces engagements d'apport portent sur 52,5% du capital de Foncière de Paris et seront révocables en cas d'offre concurrente.

**TERMES DE L'OFFRE ENVISAGÉE**

Dans le cadre du projet d'offre publique qui sera déposé prochainement par Eurosic auprès de l'Autorité des marchés financiers, l'ensemble des actionnaires de Foncière de Paris se verront proposer,

s'agissant des actions Foncière de Paris :

\* soit d'apporter leurs actions à des offres publiques d'échange contre des actions Eurosic ou contre des OSRA Eurosic (sur la base de 24 actions ou OSRA Eurosic nouvelles pour 7 actions Foncière de Paris, correspondant à la parité des Actifs Nets Réévalués (« ANR ») Triple Net EPRA au 31 décembre 2015 coupons détachés) ; \* soit d'apporter leurs actions à une offre publique d'achat au prix de 136 euros par action, identique au prix des blocs d'actions après ajustement du détachement du dividende 2015 de 9 euros ; et, s'agissant des OSRA Foncière de Paris :

\* soit d'apporter leurs OSRA à une offre publique mixte contre des OSRA Eurosic et un paiement en numéraire (sur la base de 216 OSRA Eurosic et 84,11 euros pour 49 OSRA Foncière de Paris) ; \* soit d'apporter leurs OSRA à une offre publique d'achat au prix de 188,82 euros par OSRA Foncière de Paris. Les OSRA Eurosic seront émises à un prix de 36,65 euros par OSRA. Elles seront remboursées en actions nouvelles Eurosic et donneront droit à une rémunération sur la base d'un intérêt annuel de 5,5%. L'emprunt sera d'une durée de 7 ans.

Le prix de l'offre publique d'achat ferait ressortir une prime de 8,2% par rapport à l'ANR triple net EPRA au 31 décembre 2015 ... (truncated) ...



# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016

## LEY - FAIVELEY TRANSPORT - EUR

**Faiveley Transport: contrat avec la RATP.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - Dans le cadre de l'automatisation de la ligne 4 du métro parisien approuvée par le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France), la RATP a choisi Faiveley Transport, en consortium avec Eiffage Energie Ferroviaire, pour équiper en portes palières les 27 stations existantes et les 2 nouvelles stations qui viendront prolonger la ligne vers Bagnoux (Val-de-Marne), où elle sera raccordée à la future ligne 15, a-t-on appris ce vendredi après Bourse. Le montant du contrat s'élève à plus de 75 millions d'euros.

Les stations de la ligne 4 seront toutes pourvues de façades de quai, comme sur les lignes automatiques 1 et 14, et son automatisation intégrale est prévue pour 2022.

Faiveley Transport sera chargé de l'étude, du développement, de la fourniture, de la qualification, de l'installation, des essais et de la mise en service des susnommées façades de quai hautes.

Les études, la production et le suivi de l'installation seront réalisés par le site de Saint-Pierre des Corps (Indre-et-Loire), centre de compétence Portes Palières du groupe. Eiffage Energie Ferroviaire aura de son côté les charges du pré-assemblage des façades de quais en atelier et de l'installation sur site des modules ainsi réalisés, au nombre de 18 par quai.

Les travaux d'installation, d'intégration et les essais devront être conduits sans arrêt et sans perturbation d'exploitation de la ligne, tout en garantissant le maintien du niveau de sécurité. Afin de répondre à ces exigences, Faiveley Transport mettra en place, pour la première fois, un nouveau système de pose modulaire, avec ancrage au sol des façades de quai. Eiffage Energie Ferroviaire utilisera un nouvel outillage de pose des modules de façades à partir d'un wagon, un système spécifiquement développé pour répondre aux contraintes de délai de ce chantier.

Avec environ 700.000 passagers transportés par jour, la ligne 4 est aujourd'hui la ligne non automatique la plus fréquentée du réseau parisien. Son automatisation permettra d'augmenter la capacité de la ligne et la qualité du service rendu aux voyageurs, mais aussi d'améliorer sa régularité et sa sécurité, notamment grâce à la mise en place de portes palières qui garantiront l'étanchéité entre les quais et les voies.

FAIVELEY TRANSPORT Historic



## UL - UNIBAIL - EUR

**UNIBAIL-RODAMCO SE : Number of voting rights and shares at F**

**Thomson Reuters (04/03/2016)**

UNIBAIL-RODAMCO

Paris, March 4, 2016

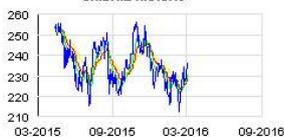
Information on total number of voting rights and shares in the capital at February 29, 2016

(article L233-8-II of the French Commercial Code and article 223-16 of the General Regulation of the AMF)

Date	Total number of shares in the capital	Total number of votes
29/02/2016	98,726,004	98,726,004

UNIBAIL-RODAMCO SE A European Company with Management Board and Supervisory Board Incorporated in France  
Share capital: EUR493,469,710 Registered office: 7 place du Chancelier Adenauer, 75016 Paris Registration number: 682 024 096 R.C.S. PARIS (68 B 2409)

UNIBAIL Historic



## ADS - ADIDAS AG - EUR

**Adidas: avance avec des propos de broker.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - Adidas avance de 0,7%, sur fond de propos favorables d'UBS qui réaffirme sa recommandation 'achat' et relève son objectif de cours de 98 à 107 euros, au lendemain des résultats annuels du fournisseur d'articles sportifs.

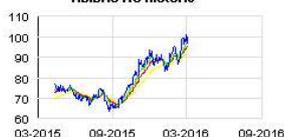
L'intermédiaire financier souligne que la dynamique robuste du chiffre d'affaires (+12% en organique) au quatrième trimestre a conduit le marché à se reconcentrer sur les perspectives de marges à long terme.

'Le gain de 230 points de base de la marge brute au quatrième trimestre, malgré un vent contraire de 200 points de base sur les changes, a constitué une indication claire que la tarification des nouveaux lancements est bien reçue', estime le broker.

De son côté, Bryan Garnier réaffirme sa recommandation 'achat' et sa valeur intrinsèque ('fair value') de 104 euros sur Adidas, au lendemain d'une réunion qui a donné au groupe allemand l'occasion d'exprimer son optimisme pour 2016.

'Les principaux facteurs qui ont poussé la croissance en 2015 devraient continuer de jouer cette année et être complétés par le lancement de nouveaux moteurs', estime le courtier, qui pointe notamment la perspective d'une croissance à deux chiffres en Amérique du Nord.

ADIDAS AG Historic



## UG - PEUGEOT SA - EUR

**Peugeot: changement d'agence de notation sollicitée.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - PSA Peugeot Citroën a annoncé vendredi que Fitch Ratings - qui notait le groupe depuis 2003 - avait remplacé Standard & Poor's en tant qu'agence sollicitée.

Suite à une consultation lancée en 2015, le groupe automobile explique avoir décidé, à compter de 2016, de solliciter Fitch ainsi que Moody's en tant qu'agences de notation.

La notation des deux agences sélectionnées demeure inchangée, à savoir 'Ba3' chez Moody's avec une perspective positive et 'BB' chez Fitch Ratings avec perspective 'stable'.

Par ailleurs, le constructeur indique ne plus solliciter d'agence pour la notation de Banque PSA Finance, sa filiale n'ayant plus vocation à intervenir sur les marchés financiers.

Depuis la signature en 2014 d'un partenariat stratégique entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, l'activité de Banque PSA Finance est en effet progressivement exercée à travers des sociétés communes, dont le refinancement est assuré par Santander Consumer Finance.

PEUGEOT SA Historic



# Leleux Press Review

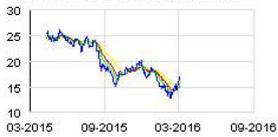
Monday 7/3/2016

	<p><b>RNO - RENAULT SA - EUR</b></p> <p><b>Renault: le groupe Alpine pour la saison 2016 est formé.</b> <span style="float: right;"><b>Cercle Finance (04/03/2016)</b></span></p> <p>(CercleFinance.com) - Renault, qui a récemment présenté l'Alpine Vision à Monaco, a dévoilé vendredi les équipages formés pour la saison 2016 de sa marque de voitures de sport.</p> <p>Le constructeur automobile indique que l'équipe Signatech-Alpine a désormais finalisé la constitution des deux équipages pour le Championnat du Monde d'Endurance FIA WEC 2016.</p> <p>Les deux groupes seront chargés de défendre les couleurs d'Alpine lors d'un tour du monde qui ira du Mexique au Japon en passant par les mythiques '24 heures du Mans' au mois de juin.</p> <p>Pilier de l'équipe depuis 2013 et le retour d'Alpine en compétition, le français de 27 ans Nelson Panciatici sera engagé sur le numéro 35, aux côtés de David Cheng et Ho Pin-Tung.</p> <p>L'équipage numéro 36 sera lui constitué de Nicolas Lapierre, Gustavo Menezes et désormais Stéphane Richelmi.</p> <p>Les Alpine A460 seront révélées le jeudi 24 mars sur le Circuit Paul Ricard.</p> <p>Renault - de nouveau très attaché au sport automobile - dit considérer le lancement d'Alpine comme une 'nouvelle étape' dans l'exploitation de ses technologies.</p>
	<p><b>AMZN - AMAZON.COM (US) - USD</b></p> <p><b>Amazon: ouverture d'un centre de retrait à Akron.</b> <span style="float: right;"><b>Cercle Finance (04/03/2016)</b></span></p> <p>(CercleFinance.com) - Amazon a annoncé vendredi l'ouverture d'Amazon@Akron, un centre de retrait de marchandises situés à proximité du campus de l'Université d'Akron.</p> <p>Le distributeur en ligne précise que les étudiants affiliés au programme Amazon Student et les abonnés à Prime auront la possibilité de retirer leurs commandes en un jour depuis le centre de dépôt.</p> <p>Depuis 2015, Amazon a ouvert des centres de retrait dans quelques-unes des universités les plus prestigieuses du pays, dont Purdue et Berkeley.</p>
	<p><b>ALO - ALSTOM - EUR</b></p> <p><b>Alstom: certifié ECM pour la maintenance des locomotives.</b> <span style="float: right;"><b>Cercle Finance (04/03/2016)</b></span></p> <p>(CercleFinance.com) - Alstom annonce avoir obtenu, pour ses activités de maintenance de locomotives sur son site de Belfort, la certification 'Entité en Charge de la Maintenance' (ECM) auprès du CERTIFER (agence française de certification ferroviaire).</p> <p>Avec cette certification, délivrée pour cinq ans, Alstom devient le premier mainteneur privé français de locomotives certifié sur l'ensemble des quatre fonctions : encadrement, développement, gestion de la flotte et exécution.</p> <p>Cette certification européenne deviendra obligatoire à horizon 2018 pour toute entité en charge de la maintenance de trains de voyageurs.</p> <p>Ce règlement a notamment pour objectif d'harmoniser les exigences à respecter par les entités en charge de maintenance dans toute l'Union Européenne et dans tous les pays membres de l'OTIF (organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires).</p> <p>L'obtention de cette certification permettra à Alstom de valoriser son savoir-faire auprès des clients internationaux opérant notamment sur les corridors de fret.</p>
	<p><b>EOAN - E.ON AG - EUR</b></p> <p><b>E.ON: un tiers de l'électricité renouvelable en Allemagne.</b> <span style="float: right;"><b>Cercle Finance (04/03/2016)</b></span></p> <p>(CercleFinance.com) - E.ON annonce que ses réseaux électriques en Allemagne représentaient une capacité d'origine renouvelable de 32 gigawatts à la fin de l'année dernière, soit l'équivalent de 100 grands parcs éoliens en offshore.</p> <p>Ainsi, un peu plus d'un tiers des 96 gigawatts de capacités renouvelables installées selon la loi allemande était connecté aux réseaux d'E.ON, ce qui place le groupe énergétique au premier rang du pays en la matière.</p> <p>'La source d'énergie renouvelable prévalent diffère selon les régions, avec une présence significativement plus forte de l'éolien dans le Nord et davantage de solaire dans le Sud', précise-t-il.</p>
	<p><b>E:ABBN - ABB AG (CH) NOM - CHF</b></p> <p><b>ABB: contrat robotique pour le prochain SUV Mercedes.</b> <span style="float: right;"><b>Cercle Finance (04/03/2016)</b></span></p> <p>(CercleFinance.com) - ABB va livrer plus de 250 robots au sous-traitant finlandais Valmet Automotive dans le cadre de la production du Mercedes-Benz GLC, le nouveau SUV de la marque allemande.</p> <p>Le groupe d'ingénierie helvético-suédois précise qu'il s'agit de son plus gros contrat remporté en Finlande en matière de robotique industrielle.</p> <p>L'accord concerne le site d'Uusikaupunki.</p> <p>La production du GLC doit démarrer début 2017.</p>

# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016

THYSSENKRUPP AG O.N. (DE) Historic



**TKA - THYSSENKRUPP AG O.N. (DE) - EUR**

**ThyssenKrupp: avancée dans un programme de frégates.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - ThyssenKrupp annonce que la troisième des quatre frégates de classe 125 commandées par la marine allemande a été baptisée, du nom du Land de Sachsen-Anhalt, sur son chantier naval de Hambourg.

Ce baptême intervient après ceux du Baden-Württemberg et du Nordrhein-Westfalen, respectivement en décembre 2013 et en avril 2015, marquant donc une nouvelle étape importante dans ce programme de deux milliards d'euros.

Le conglomérat industriel précise que le Baden-Württemberg doit être livré au BAANBw (équivalent allemand de la DGA française) vers le milieu de l'année prochaine et le Sachsen-Anhalt, au début de l'année 2019.

Les quatre navires de guerre remplaceront huit frégates de classe 122. Pouvant rester en mer durant 24 mois, ils sont conçus pour de la prévention de conflits, de la gestion de crises et des opérations d'interventions ou stabilisation.

STAPLES INC. Historic



**SPLS - STAPLES INC. - USD**

**Staples: manqué le consensus au 4e trimestre.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - Staples affiche un bénéfice net ajusté (non GAAP) en retrait de 15% à 168 millions de dollars au titre du trimestre écoulé, représentant un BPA à 26 cents, alors que les analystes espéraient en moyenne deux cents de plus.

Le détaillant de produits de bureaux a vu sa marge opérationnelle ajustée se maintenir à 5,1%, mais son chiffre d'affaires s'est contracté de 6,9% à moins de 5,3 milliards (-2% hors fermetures de sites et effets de changes).

'Si ces résultats se sont révélés dans le bas de nos attentes, nous continuons de bien progresser dans nos initiatives clés et disposons d'un plan solide pour renouer avec la croissance des bénéfices en 2016', affirme le PDG Ron Sargent.

Pour son premier trimestre 2016, Staples anticipe des revenus en baisse en rythme annuel et un BPA ajusté entre 16 et 18 cents, hors impacts potentiels associés à l'acquisition prévue de son concurrent Office Depot.

Pour rappel, la Commission européenne a autorisé ce rapprochement il y a trois semaines, à l'issue d'une enquête approfondie, autorisation toutefois assortie d'importantes mesures correctives pour maintenir une concurrence effective dans leur secteur.

ALSTOM Historic



**ALO - ALSTOM - EUR**

**Alstom: lance la construction d'un site en Afrique du Sud.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - Alstom, par l'intermédiaire de sa coentreprise sud-africaine Gibela, annonce qu'il vient de lancer la construction de son nouveau site de fabrication qui produira 580 trains périurbains pour la Passenger Rail Agency of South Africa (PRASA).

Ce site de 60.000 m2 sera construit en plusieurs étapes sur une période d'environ 18 mois. Il en sortira 3.480 voitures sur les 10 prochaines années ; le tout premier train fabriqué en Afrique du Sud devrait, lui, être prêt avant la fin 2017.

Environ 1.500 personnes seront employées sur les installations de fabrication, d'assemblage et de tests. Le site comprendra un centre de formation des ateliers, des bureaux ainsi qu'une voie d'essai et une installation pour les tests, nécessaires pour les nouveaux trains.

Alstom est présent en Afrique du Sud depuis plusieurs années et a remporté auprès de PRASA, en octobre 2013, le plus gros contrat de toute son histoire, estimé à près de quatre milliards d'euros. Le contrat prévoit également un contrat d'entretien sur 19 ans.

TECHNIP COFLEXIP (FR) Historic



**TEC - TECHNIP COFLEXIP (FR) - EUR**

**Technip: l'émission obligataire synthétique complétée.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - Technip s'inscrit en hausse vendredi matin après avoir bouclé avec succès une émission complémentaire à son financement obligataire synthétique.

Le groupe parapétrolier dit avoir placé de nouvelles obligations synthétiques et répliquatives d'obligations convertibles mais non-dilutives et remboursables uniquement en numéraire pour un montant nominal de 75 millions d'euros.

Les nouvelles obligations seront émises aux mêmes conditions que les obligations convertibles à échéance 2021 qui avaient émises par la société le 25 janvier pour un montant de 375 millions d'euros.

Leur structure combine l'émission d'obligations synthétiques et répliquatives d'obligations convertibles liées aux actions ordinaires et l'achat d'options d'achat à dénouement en numéraire en vue de couvrir l'exposition économique liée à l'exercice potentiel du droit de conversion attaché aux obligations.

Technip a l'intention d'utiliser le produit net de l'émission des Obligations pour les besoins généraux de la société et pour l'achat des options d'achat.

L'action, cotée sur Euronext Paris, progressait de 2,2% à 47,9 euros vendredi matin, signant l'une des meilleures performances de l'indice SBF 120.

VIVENDI UNIVERSAL (FR) Historic



**VIV - VIVENDI UNIVERSAL (FR) - EUR**

**Vivendi: accroîtrait encore la pression sur Telecom Italia.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016

## GTO - GEMALTO N.V. - EUR

**Gemalto: hausse de 10,4% du RAO en 2015.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - Gemalto publie un résultat net ajusté de 303 millions d'euros en 2015, en retrait de 4%, soit 3,41 euros par action après dilution. Le résultat des activités opérationnelles (RAO) s'élève à 423 millions d'euros, en hausse de +10,4%, correspondant à une marge opérationnelle de 13,5%.

Le chiffre d'affaires total ressort à 3,122 milliards d'euros. La croissance rapide du paiement, des programmes gouvernementaux et du machine-to-machine, ainsi que la contribution de SafeNet ont généré une expansion de 27% (+16% à taux de change constants).

Le spécialiste de la sécurité numérique affiche une croissance pro forma de 6% alors que les SIM et services associés enregistrent un repli inhabituel de 15% en glissement annuel sur la période.

Le taux de marge brute s'établit à 39%, en progression de 0,3 point de pourcentage en glissement annuel. L'augmentation de la marge brute des activités paiement et programmes gouvernementaux a plus que compensé la plus faible contribution du segment mobile.

'Alors que débute la seconde partie de notre plan de développement pluriannuel, nous allons concentrer nos efforts en 2016 sur la hausse de la marge brute, optimisant progressivement la performance de nos principaux segments, en route vers nos objectifs 2017', déclare le directeur général Olivier Piou.



## SAN - SANOFI - EUR

**Sanofi: deux nominations au conseil.**

**Cercle Finance (04/03/2016)**

(CercleFinance.com) - Le conseil d'administration de Sanofi a décidé de proposer, dans le cadre de la prochaine assemblée générale prévue le 4 mai, la nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants, à savoir Diane Souza et Thomas Südhof.

Diane D. Souza est l'ancienne directrice générale d'UnitedHealthcare Specialty Benefits, une compagnie d'assurances complémentaires et volontaires au service de plus de 75.000 employeurs et de 21 millions de membres.

Dotée de plus de 25 ans d'expérience dans la gestion des soins et la prévoyance, elle a conduit la transformation d'activités et de systèmes de soins à grande échelle chez UnitedHealthcare et Aetna, ainsi que la stratégie commerciale intégrée liée à l'Affordable Care Act.

Thomas Südhof est quant à lui titulaire de la Chaire Avram Goldstein de la Faculté de médecine de l'Université Stanford ainsi que professeur de physiologie moléculaire et cellulaire, de psychiatrie et de neurologie.

Il a obtenu le Prix Nobel de physiologie ou de médecine (avec James Rothman et Randy Shekman) en 2013, de même que le Prix Albert Lasker de recherche fondamentale en médecine avec Richard Scheller et le Prix Bernard Katz de la Biophysical Society (avec Reinhard Jahn).



# Leleux Press Review

Monday 7/3/2016



GTO - GEMALTO N.V. - EUR

Suite de l'article précédent

Thomson Reuters (04/03/2016)

(en millions d'euros)	31 décembre	31 décembre	
2015	2014		-----Actif
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, nettes	347 994 279 741		
Écarts d'acquisition, nets	1 524 933 900 826		
Immobilisations incorporelles, nettes	592 597 218 137		
Participations dans les sociétés	64 897 51 686	prises en équivalence	
Actifs d'impôt différé	197 212 144 710		
Autres actifs non courants	45 585 45 024		
Instruments dérivés	276 2 566		
		Total de l'actif non courant	2 773 494 1 642 690
Actifs courants			
Stocks, nets	273 564 223 579		
Créances d'exploitation, nettes	949 690 852 683		
Instruments dérivés	18 048 3 831		
Trésorerie et équivalents de	407 659 1 059 572	trésorerie	
961 2 139 665		Total de l'actif courant	1 648
		Total de l'actif	4 422 455 3 782 355
-----Capitaux propres			
Capital social	89 008 88 016		
Primes	1 240 241 1 206 877		
Actions propres	(36 329) (55 482)		
Juste valeur et autres réserves	(8 135) 84 603		
Écarts de conversion	39 505 (3 957)		
Report à nouveau	1 158 525 1 070 653		
2 390 710		Capitaux propres, Part du Groupe	2 482 815
2 489 531 2 396 164		Intérêts minoritaires	6 716 5 454
		Total des capitaux propres	
-----Dettes			
Dettes non courantes			
Dettes financières non courantes	549 758 398 027		
Passifs d'impôt différé	122 817 46 165		
Provisions pour retraites et	121 958 107 361	assimilés	
Provisions et autres dettes non	145 335 46 871	courantes	
Instruments dérivés	5 966 2 714		
		Total des dettes non courantes	945 834 601 138
-----Dettes courantes			
Dettes financières courantes	192 579 168 155		
Dettes d'exploitation	718 585 539 911		
Impôts courants	33 799 30 838		
Provisions et autres dettes courantes	19 366 12 968		
Instruments dérivés	22 761 33 181		
		Total des dettes courantes	987 090 785 053
		Total des dettes	1 932 924 1 386 191
422 455 3 782 355		Total du passif	4
Annexe 3			
Tableau de variation de la position de trésorerie			
		(en millions d'euros) Exercice	Exercice 2015 2014
			-----
		Trésorerie et découverts bancaires, en début de période	1 057
456		... (truncated) ...	



Responsible Editor: Olivier Leleux - Visit our Web site : <http://www.leleux.be> - Customer information: 0800/25511.